



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

personnes sans domicile fixe

Question écrite n° 56328

Texte de la question

M. Jean-Pierre Balligand appelle l'attention de M. le ministre délégué au logement et à la ville sur la crise que traverse l'hébergement d'urgence. Le Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées a, en effet, pour la première fois de son existence, alerté les pouvoirs publics en décembre dernier sur l'impasse historique dans laquelle se trouve actuellement l'hébergement d'urgence en France. L'explosion des besoins et l'absence des moyens d'accueil correspondants, de courte comme de longue durée, obligent l'État, d'une part, à faire appel sans prise en charge sociale aux moyens hôteliers existants et, d'autre part, à prolonger les séjours dans les centres d'hébergement et de réinsertion sociale. Il le remercie de lui indiquer quelle politique à destination des publics les plus défavorisés - personnes sans domicile fixe, demandeurs d'asile, titulaires des minima sociaux et chômeurs en fin de droit - le Gouvernement entend mettre en oeuvre pour pallier dans les plus brefs délais cet état de fait.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Balligand](#)

Circonscription : Aisne (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56328

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : logement et ville

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 janvier 2005, page 701